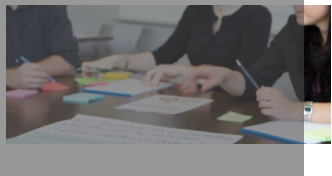


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016-2017



Suite à une période d'incertitude consécutive des nombreux changements au sein des partenaires de développement social, l'année 2016-2017 s'est révélée une année de transition teintée de nouveauté, de continuité et d'apprentissage.

En matière de continuité, la poursuite des activités du Consortium suivant la même mission et réunissant des partenaires de longue date soit le CIUSSS Mauricie/Centre-du-Québec, Centraide Mauricie, la direction régionale d'Emploi-Québec et le MAMOT et les comités locaux. **En nouveauté, une entente sectorielle impliquant les six villes et MRC de la Mauricie autant financièrement que par leur participation au sein du comité directeur du Consortium.** La Fondation Lucie et André Chagnon a complété le montage financier permettant d'assurer la coordination des actions de l'entente.

L'entente est entrée en vigueur en juin 2016 et deux conseillers à temps partiel ont travaillé à la réalisation de l'entente à partir de juillet. Un addenda a été adopté en mars 2017 pour poursuivre les travaux du 1er avril au 30 septembre 2017.

Les travaux dans les comités territoriaux se sont poursuivis cette année de même que les travaux régionaux en en sécurité alimentaire, en habitation et en transport collectif. **En plus des activités reliées à la concertation régionale et locale, un soutien financier ponctuel a été apporté pour des initiatives locales et régionales** constituant une autre nouveauté cette année. L'ensemble des partenaires a apprécié le type de soutien offert à la réalisation d'action concertée sans processus d'appel de projet.

Cette année de transition permet d'essayer de nouvelles approches tout en maintenant les acquis des 17 dernières années. En terme d'apprentissage, la nouvelle gouvernance a suscité des réflexions sur nos pratiques de concertation locales et régionales. **La mobilisation des partenaires a mené à redéfinir collectivement nos orientations et nos actions et d'innover à la couleur de notre région de façon à maintenir un niveau de concertation suffisant afin de soutenir l'action régionale et territoriale en développement social.**

CONTENU :

Orientation 1

Comité directeur	2
Comité de coordination	2

Orientation 2

Comités territoriaux	3
Actions concertées	3

Orientation 3

Sécurité alimentaire	4
Transport collectif	4
Habitation	5

Orientation 4

Échange d'expertise	5
---------------------	---

Orientation 5

Renouvellement de l'entente sectorielle	6
---	---

Plan d'action concerté 2016-2018


Le plan d'action concerté 2016-2018 a été adopté par le comité directeur le 3 octobre 2016. Ce dernier a été réalisé dans une perspective de deux années pour faciliter la poursuite des actions au renouvellement de l'entente. Il compte cinq grandes orientations qui guident les objectifs spécifiques :

- 1- Encourager la mobilisation des acteurs territoriaux et régionaux.
- 2- Apporter un soutien à la mise en œuvre des plans d'action des territoires.
- 3- Poursuivre et développer des actions concertées sur des enjeux communs aux territoires.
- 4- Développer des pratiques à succès par le transfert de connaissances, le partage d'outils et le développement de compétences.
- 5- Collaborer au développement d'une vision intégrée du développement social en Mauricie.



Orientation 1

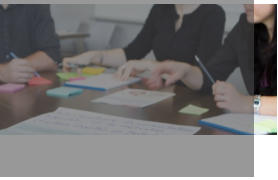
Encourager la mobilisation des acteurs territoriaux et régionaux



L'objectif premier de cette orientation était de maintenir et de développer la concertation des acteurs au sein des territoires de la région de la Mauricie. Pour ce faire, les rencontres du comité directeur et du comité de coordination ont constitué les deux principaux moyens mis en œuvre. Ces rencontres demeurent des opportunités de réunir des partenaires de provenance diverses pour travailler ensemble sur des enjeux sociaux communs.



COMITÉ DIRECTEUR



La concertation au régional s'est poursuivie au sein du comité directeur qui **regroupe les représentants des signataires de l'entente et un représentant du comité de coordination. Un comité exécutif a facilité les liens entre les conseillers et le comité directeur. Nouveauté cette année, la participation des élus des villes et MRC de la région** qui auparavant étaient associés à l'entente indirectement via la Conférence régionale des élus.

Les membres du comité directeur se sont réunis à **six reprises** de juin 2016 à juin 2017. Les discussions ont porté sur la mise en place de l'entente sectorielle et du plan d'action associé de même que sur les suites à donner à cette année de transition. Ces rencontres ont constitué également un moyen d'information et de sensibilisation des partenaires au développement social régional et territorial fournissant une lecture commune des enjeux de la région. **Les partenaires intersectoriels ont pu s'entendre en faveur du maintien d'une expertise en développement social et la mise en commun des ressources pour multiplier les actions, leurs impacts et les effets recherchés.**

COMITÉ DE COORDINATION

Les membres du comité de coordination se sont rencontrés à **six reprises** entre septembre 2016 et juin 2017. Ce comité regroupe un représentant de chacun des comités territoriaux de développement social de même que les professionnels représentant les partenaires régionaux. Ces rencontres constituent toujours un moment important de **partage d'information** et de **repérage des préoccupations sociales et des enjeux communs** menant à la **coconstruction du plan d'action 2016-2018** de la présente entente et à la définition des modalités d'attribution du fonds d'actions concertées des territoires (voir orientation 2). De saines discussions ont eu lieu en lien avec le renouvellement de l'entente et la recherche d'une vision intégrée du développement social. Malgré la présence de différents points de vue et les dernières années d'incertitude quant à la poursuite de la concertation régionale au sein du Consortium et les nombreuses discussions sur le renouvellement des ententes, les partenaires demeurent présents et mobilisés au sein du comité de coordination.

RENCONTRE CONJOINTE COMITÉ DIRECTEUR ET COMITÉ DE COORDINATION

Les partenaires des deux comités ont été réunis le 19 juin 2017 à l'occasion d'une rencontre conjointe qui se voulait un moment privilégié pour favoriser un **espace commun de dialogue entre les partenaires. Cette rencontre a également permis de réfléchir ensemble aux bases de la future entente et d'envisager des stratégies à mettre de l'avant dans le plan d'action qui y sera associé.**



Orientation 2

Apporter un soutien à la mise en œuvre des plans d'actions des territoires.



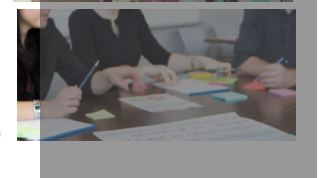
Cette orientation s'articule autour de deux objectifs :

- 1- Accompagner les comités territoriaux dans la réalisation d'actions concertées selon les besoins.
- 2- Soutenir financièrement les actions concertées (locales et régionales) par le fonds d'actions concertées des territoires.



COMITÉS TERRITORIAUX

Pour plusieurs comités territoriaux, la première partie de l'année a été une période de mise en chantier où les comités ont travaillé sur leurs priorités d'action. Par exemple, deux comités territoriaux sont en réorganisation soit Shawinigan et Maskinongé. Une démarche de consultation participative a été entreprise dans la MRC Maskinongé pour définir une vision commune du développement social qui définira les orientations et priorités présentées dans un plan d'action et un plan d'investissement à moyen terme. Du côté de Shawinigan, le développement social a été inclus à la démarche COMPLICE qui réunit neuf organisations (secteurs de la santé, municipalité, scolaire, communautaire, économie sociale, économique) pour favoriser le développement de la communauté en misant sur l'accompagnement des jeunes 0-25 ans. Les partenaires réfléchissent maintenant à l'actualisation du plan d'action dans ce nouveau cadre.



La nouvelle [politique de développement social de la ville de Trois-Rivières](#) lancée en décembre 2016 est un outil dans lequel s'actualisent différentes dimensions du développement social. Suite à l'adoption de la politique, une grande rencontre des acteurs du développement social organisée en avril 2017 a permis de coconstruire les bases d'un futur plan d'action. Les comités territoriaux de Mékinac, des Chenaux, La Tuque et Quartiers Vie (Cap-de-la-Madeleine) ont quant à eux poursuivi leurs travaux en lien avec l'accueil des nouveaux arrivants, le développement durable, le développement des communautés et la revitalisation territoriale intégrée.

Au niveau régional, le Consortium est venu en soutien aux travaux des comités territoriaux en participant aux rencontres des comités (**une quinzaine de rencontres**) et en offrant un accompagnement selon les besoins exprimés par les comités.

ACTIONS CONCERTÉES

Autre nouveauté, la disponibilité d'un « **fonds d'actions concertées** » qui consistait à soutenir de manière ponctuelle des actions territoriales et régionales à réaliser au cours de l'entente. La démarche menant à la l'acception des projets se voulait souple, c'est-à-dire sans processus d'appel d'offre, mais de manière concertée.

Un montant de **25 840 \$ a été réservé pour des projets régionaux** ou supralocaux alors que **61 260\$ a été dédié aux actions territoriales soit 10 201\$ chacun**. Les comités territoriaux ont su rapidement où investir l'argent en collaboration avec leur représentant (élus) au comité directeur.


Bien que la disponibilité des sommes et le processus d'attribution ont été appréciés par les partenaires, il est tôt pour mesurer les retombées puisque les projets ont débuté au printemps 2017 et que les rapports d'activités seront déposés en décembre 2017. Nous pouvons toutefois affirmer que **l'exercice s'est avéré un moyen intéressant pour introduire auprès des élus et décideurs de manière concrète la diversité des actions possibles en développement social** (tableau des projets par territoire).

Territoire	Projets
La Tuque	Consolidation de la concertation en sécurité alimentaire
Shawinigan	Transport solidaire
Trois-Rivières	Projets de la Démarche des premiers quartiers (vélos-navette pour les aînés et atelier de leadership citoyen)
Des Chenaux	Hébergement adapté et supervisé 24/7
Maskinongé	Démarche de mobilisation et de structuration du milieu sociocommunautaire
Mékinac	Nouveaux arrivants dans Mékinac...pour s'assurer une relève




Orientation 3

Poursuivre et développer des actions concertées sur des enjeux communs aux territoires.




Cette orientation concerne les enjeux communs aux territoires de la Mauricie abordés de façon régionale notamment au sein de concertations réunissant les acteurs concernés. Au cours de la présente entente, le Consortium a travaillé au niveau de la **sécurité alimentaire**, du **transport collectif** et de l'**habitation** (page 5).

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Le Consortium anime une concertation régionale en sécurité alimentaire par le biais du Comité régional en sécurité alimentaire (CRSA) qui regroupe des partenaires régionaux de même qu'un représentant par territoire de la Mauricie, issu d'une table locale ou d'un organisme en sécurité alimentaire. **Quatre réunions** qui ont eu lieu entre décembre 2016 et septembre 2017 pour planifier les activités et faciliter l'échange entre les partenaires.



Rencontre régionale en sécurité alimentaire — Le CRSA a travaillé principalement sur l'organisation d'une 8e-rencontre régionale qui a eu lieu le 31 mars 2017 et dont le thème a été « *L'alimentation de proximité, au cœur des communautés* ».

La rencontre a réuni environ **80 participants provenant de différents secteurs** dont le milieu communautaire, le milieu municipal, le milieu de la santé, le MAPAQ, et quelques acteurs de l'agroalimentaire. **Cette édition fut non seulement un succès de participation mais a également suscité beaucoup d'engouement auprès des participants qui, inspirés par les présentations, ont démarré des initiatives dans leur territoire** comme ce fut le cas avec l'implantation des Incroyables comestibles à La Tuque.



Projet régional: Projet de récupération dans les supermarchés — Moisson Mauricie-Centre-du-Québec a bénéficié d'un financement dans le cadre du fonds d'actions concertées (voir orientation 2). Le projet répond à un besoin exprimé par les organismes d'aide alimentaire d'augmenter les approvisionnements, particulièrement en viande et substituts ainsi qu'en fruits et légumes frais en récupérant les invendus dans les supermarchés. Cette initiative reçoit l'appui d'une ressource dans le cadre du plan d'action régional en saines habitudes de vie (PAR SHV 2014-2016) pour favoriser l'accès économique et physique à des aliments sains en travaillant sur les mécanismes et stratégies d'approvisionnement.

Plan d'action régional saines habitudes de vie (PAR SHV) — Le Consortium a participé à **quatre rencontres du chantier saine alimentation** qui ont conclu le plan d'action régional SHV pour 2014-2016. Un nouveau plan d'action 2017-2019 a été adopté en mai 2017 et le Consortium pourrait être associé de nouveau à l'enjeu de la saine alimentation plus particulièrement à la stratégie de mise place d'expériences d'agriculture de proximité.

Se nourrir, agir et se développer (NAD) — **Le Consortium est impliqué** au comité de gestion de l'action partenariale « Se nourrir, agir et se développer » (NAD) qui s'est réuni à **quatre reprises** au cours de l'entente. Comme l'action partenariale a atteint un bon niveau de maturité, les discussions vont bon train de manière à accentuer le rôle consultatif du CRSA axé sur les orientations et les moyens de faire rayonner NAD dans les territoires.

TRANSPORT COLLECTIF

Une rencontre préparatoire s'est tenue le 16 novembre 2016 en prévision d'une **consultation publique sur de transport collectif en milieu rural** de l'Association des transports collectifs ruraux du Québec (ATCRQ) qui souhaitait répondre aux questionnements du Ministère des Transports de la mobilité durable et de l'électrification du transport (MTMDET). Trois corporations de transport collectif (Des Chenaux, Maskinongé et Haut St-Maurice) ont participé à la rencontre de même que Roulons Vert. Ce fut l'occasion d'échanger sur le financement, l'offre de services et la gouvernance en matière de transport collectif. Les partenaires ont notamment identifié un enjeu lié au manque de cohésion régionale qui peut entraîner la démobilité des partenaires et de la population qui y voit une absence de volonté de répondre à ces besoins.

Dans le cadre du fonds d'actions concertées, le Consortium a accepté de soutenir un projet de réseau de dessertes express par le Transport adapté et collectif (TAC) des Chenaux qui avait déjà été identifié comme l'une des priorités régionales. L'engagement financier du projet est conditionnel à son financement par le MTMDET (analyse en cours).

SUITE ORIENTATION 3 : HABITATION

Le Consortium a participé à la **consultation de la SHQ** sur la nouvelle approche gouvernementale en habitation qui a eu lieu le 31 octobre 2016. Une réflexion régionale a par ailleurs été déposée en ligne dans le cadre de cette consultation pointant ainsi des éléments issus du portrait de l'habitation en Mauricie réalisé en 2010.

Ce contexte s'est avéré favorable à la relance des partenaires locaux et régionaux et à l'organisation d'une rencontre qui a eu lieu le 15 décembre 2016. Ce moment d'échange sur les projets réalisés de 2010-2015 a également permis de partager les informations des acteurs présents concernant la conjoncture actuelle en habitation en Mauricie et dans les territoires, de dégager les enjeux les plus préoccupants et d'explorer des pistes d'action et de collaboration.

Par la suite, un comité de travail s'est réuni à quatre reprises pour réaliser un **état de situation de l'habitation sociale, communautaire et accessible**. Une version finale de l'état de situation fut produite en mai 2017 et présentée une première fois au caucus des députés libéraux de la Mauricie. Cette présentation a constitué une excellente occasion de sensibiliser les députés sur la question du logement social dans la région. Il est envisagé que l'habitation soit l'objet de transfert de connaissances dès l'automne 2017 auprès des partenaires du comité de coordination, des comités territoriaux et autres acteurs ou instances intéressés par la question. Notons au passage que le projet régional « **Ensemble Et bien logé** » se poursuit et a entraîné la signature d'entente de collaboration en matière de salubrité.



Orientation 4

Développer des pratiques à succès par le transfert de connaissances, le partage d'outils et le développement de compétences.

Cette orientation était articulée autour de 3 objectifs principaux :

- 1- Revoir et simplifier les mécanismes et les outils de communication en cours.
- 2- Favoriser l'échange d'expertise entre les acteurs (intervenants, agents de développement, citoyens) locaux, régionaux et nationaux.
- 3- Promouvoir des initiatives porteuses en développement social et les actions ayant un impact dans les milieux.

Pour l'ensemble des 3 objectifs, il y a eu peu d'investissement de temps principalement en raison des ressources humaines limitées en contexte de restriction financière qui a engendré une priorisation des autres orientations du plan d'action.

Des relais d'information concernant le développement social ont été fait à l'aide de courriels destinés aux partenaires de même que sur la page Facebook du Consortium qui compte maintenant 512 abonnés. Par contre, il fut difficile d'assurer la mise à jour du site Web. Il serait pertinent d'évaluer nos mécanismes de communication avec les partenaires pour miser sur ceux qui ont le plus d'importance et de retombées.



La consultation « Vers une nouvelle approche d'intervention en habitation » tenue à l'automne 2016 par la Société d'habitation du Québec a été l'occasion de réunir les partenaires impliqués dans la réalisation du portrait de l'habitation en Mauricie : Bilan, besoins et perspectives réalisé en 2010. Cette rencontre fut l'occasion de faire le point sur l'évolution du dossier et de réitérer que l'habitation est une préoccupation commune à nos territoires. Le Consortium en développement social de la Mauricie a également voulu connaître les projets réalisés dans les territoires et mieux comprendre les enjeux actuels en matière d'habitation. En plus de l'enjeu de l'habilitation des logements qui a mené au projet « Ensemble et bien logé », les organisations provenant de différents secteurs d'activités (communautaire, municipal, public, parapublic, philanthropique) ont reconnu que le logement social, communautaire et à coût accessible est toujours prioritaire.

Plus précisément, l'accès aux programmes publics en matière de logement social et communautaire a été identifié comme l'un des leviers de développement territorial et régional. L'une des préoccupations est de mieux connaître les programmes publics de manière à les utiliser aux bénéfices de notre région. Cet état de situation contient des informations sur l'utilisation des principaux programmes publics en matière de logement social et communautaire, dont Allocation-logement qui est l'un des programmes les plus simples, mais méconnus des ménages.

Points de repère :

- Le logement social est un logement subventionné par l'État, exemple les habitations à loyer modique (HLM). Le coût du loyer est fixé à 25 % du revenu du ménage.
- Le logement communautaire est un logement à responsabilité collective en partie subventionné par l'État, exemple les coopératives et les habitations à but non lucratif.
- Le logement abordable est le logement dont le coût, incluant les frais d'assurances, d'électricité et de chauffage, est accessible selon les critères du programme fédéral/provincial, i.e. ne dépassant pas 30 % du revenu du ménage avant les impôts.
- Le programme de supplément au loyer comble la différence entre le 25 % du revenu et le loyer réel et peut aussi s'appliquer dans le logement privé.
- Le programme Allocation-logement offre une compensation (maximum 80 \$/mois) aux ménages qui consacrent une part trop importante de leur budget au loyer.

La situation du logement social, communautaire et à coût accessible en Mauricie

Nombre de logements sociaux, communautaires et abordables	Ensemble du Québec			Mauricie		
	2010	2015	Variation	2010	2015	Variation
Habitations à loyer modique (HLM)	73 452	74 066	+ 1,0 %	2 960	2 960	0
Programme supplémen-taire au loyer (PSL)	21 472	27 082	+ 26,2 %	486	519	+ 6,8 %
Logement abordable Québec (LAQ)	8 466	8 563	+ 1,2 %	299	299	0
AccèsLogis Québec (ACL)	17 584	23 340	+ 32,9 %	567	660	+ 16,4 %
Total (sans tenir compte des logements privés)	119 974	132 759	+ 10,9 %	4 412	4 448	+ 0,8 %

Note : La SHQ n'intervient pas sur les Réserves indiennes, ni sur le territoire Crie et le village Nisajapi (Kawachwicamac).

Source : Société d'habitation du Québec, compilation à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec.

* <http://www.consortium-mauricie.org/enjeux/habitation>


ÉCHANGE D'EXPERTISE

Ce volet a été concrétisé au niveau du transfert d'information et du développement de compétences en matière de sécurité alimentaire et d'habitation. La rencontre régionale en sécurité alimentaire réalisée le 31 mars 2017 fut une activité réussie et appréciée de transfert, d'échange et de réseautage. En habitation, la présentation le 19 juin 2017 de l'état de situation de l'habitation sociale, communautaire et accessible au caucus libéral en Mauricie, fut également une occasion de sensibiliser les députés provinciaux à la question de l'habitation. L'échange d'expertise via des formations et des laboratoires demeurent dans les visées du Consortium pour une prochaine entente.




Orientation 5

Collaborer au développement d'une vision intégrée du développement social en Mauricie.



La nécessité de définir une vision intégrée du développement social en Mauricie n'a pas fait consensus auprès des partenaires du Consortium. Les partenaires de longue date estimaient que la vision du développement social était articulée depuis plus de 15 ans et s'opérationnalisait au sein du Consortium et des comités territoriaux. Pour de nouveaux partenaires, les nouvelles responsabilités en matière de développement social ont incité à débattre de la place du développement social dans une perspective régionale alors que les pouvoirs sont décentralisés dans les territoires de ville et MRC.



Au terme des différentes discussions, un premier exercice de coconstruction sur les orientations et le plan d'action 2017-2020 a été réalisé le 19 juin 2017. Cet exercice de « vision intégrée » se poursuivra tout en faisant évoluer la mission du Consortium.



RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE SECTORIELLE

Beaucoup d'énergie a été investie à définir la poursuite et le renouvellement de l'entente en développement social. Tout d'abord plusieurs rencontres du comité directeur, du comité exécutif, du comité vision et du comité de coordination ont permis de s'entendre sur un addenda de l'entente jusqu'au 30 septembre 2017.

Pour cette année de transition, l'arrivée des représentants des 6 villes et MRC, **principalement des élus, a certainement été une forme de sensibilisation au développement social régional et territorial pour le milieu municipal. Cela crée des rapprochements et pourra trouver écho au sein des conseils des villes et MRC et avoir des répercussions positives pour les comités territoriaux.** L'année qui vient de se terminer a également favorisé les échanges à partir d'actions concrètes. Tous ont apprécié la proximité des liens et les échanges qui se sont créés.

VISION D'AVENIR

La perspective de travailler ensemble au cours des 3 prochaines années a rallié les partenaires qui s'engagent par un accord de regroupement à suivre les travaux sur une période de 3 ans (comité directeur du 7 septembre 2017). Le comité directeur a également recommandé le dépôt d'un projet à déposer au Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR).

Les partenaires impliqués et le montage financier permettront de poursuivre et bonifier le plan d'action 2016-2018. Il est souhaité par ailleurs investir davantage le volet transfert de connaissance et de compétences pour apporter un soutien au partenaires territoriaux et régionaux.

MERCI À NOS PARTENAIRES

